JONQUIÈRE QC G7S 5J1

000021391

LAURA ALEJANDRA LOPEZ BERNAL 559 CH VIRE-CRÊPES LÉVIS QC G7A 1R3

Détails concernant l'avis

Numéro d'assurance sociale	XXX XX0 587
Année d'imposition	2023
Date de l'avis	18 mars 2024
	BX4HZ5TN

Avis de cotisation

Nous avons traité votre déclaration de revenus et de prestations de 2023 et calculé votre solde.

Vous avez droit à un remboursement de 956,98 \$.

Votre chèque sera envoyé sous pli séparé.

Pour recevoir votre remboursement d'impôt, vos crédits et vos prestations plus vite, utilisez le dépôt direct. Pour vous y inscrire ou mettre à jour vos renseignements bancaires, allez à **canada.ca/arc-depot-direct**.

Merci.

Bob Hamilton Commissaire du revenu

En résumé

Vous avez droit à un remboursement dont le montant figure ci-dessous. Votre chèque sera envoyé sous pli séparé.

Remboursement: 956,98\$

Dites adieu au papier!

Grâce à **Mon dossier**, vous pouvez recevoir votre courrier en ligne.

- Allez à canada.ca/mon-dossier-arc pour ouvrir une session.
- 2. Sélectionnez « Gérer le courrier en ligne ».



Détails concernant l'avis

Numéro d'assurance sociale	XXX XX0 587
Année d'imposition	2023

LAURA ALEJANDRA LOPEZ BERNAL 559 CH VIRE-CRÊPES LÉVIS QC G7A 1R3

Cotisation d'impôt

Nous avons calculé vos impôts à l'aide des montants ci-dessous. Le sommaire ci-dessous est basé sur les renseignements que nous avons ou que vous nous avez donnés.

Nous pourrions réexaminer votre déclaration pour vérifier le revenu que vous avez déclaré ou les déductions ou crédits que vous avez demandés. Pour en savoir plus, allez à **canada.ca/impots-examen**. Conservez tous vos feuillets, reçus et autres pièces justificatives pour pouvoir nous les fournir sur demande.

Notez que, les lettres **DT** (débit) signifient que vous avez un montant dû, et **CT** (crédit) que nous vous devons un montant.

Sommaire

Ligne	Description	Montant final \$	CT/DT
15000	Revenu total	17 789	
	Déductions du revenu total	143	
23600	Revenu net	17 646	
26000	Revenu imposable	17 646	
35000	Total des crédits d'impôt non remboursables	2 734	
42000	Impôt fédéral net	0,00	
43500	Total à payer	0,00	
43700	Impôt total retenu	956,98	
48200	Total des crédits	956,98	
	Total à payer moins Total des crédits	956,98	СТ
	Solde de cette cotisation	956,98	CT
	Remboursement	956,98	CT

Explication des changements et autres renseignements importants

Selon nos calculs, vous avez un montant inutilisé de 6 235 \$ comme frais de scolarité, montant relatif aux études et montant pour manuels. Notez que vous pouvez le reporter à des années futures. Pour nous permettre de bien calculer les montants inutilisés, assurez-vous de produire votre déclaration chaque année, même si vous n'avez aucun revenu.

Votre limite du crédit canadien pour la formation pour l'an prochain est de 250,00 \$. Ce crédit va expirer à la fin de l'année quand vous aurez 65 ans ou l'année du décès.

Si vous avez des questions concernant votre cotisation d'impôt, téléphonez aux services de demandes de renseignements des particuliers au 1-800-959-7383. Pour les particuliers vivant dans les territoires (indicatif régional 867), composez le 1-866-426-1527.

Détails concernant l'avis

Numéro d'assurance sociale	XXX XX0 587
Année d'imposition	2023

LAURA ALEJANDRA LOPEZ BERNAL 559 CH VIRE-CRÊPES LÉVIS QC G7A 1R3

Relevé de votre maximum déductible au titre des REER et vos droits de cotisation

Les références aux cotisations versées à un REER comprennent également les cotisations versées à votre régime de pension agréé collectif (RPAC), ainsi que celles versées à votre régime de pension déterminé (RPD) et à celui de votre conjoint ou conjoint de fait. Pour en savoir plus, allez à **canada.ca/reer** ou consultez le guide T4040, REER et autres régimes enregistrés pour la retraite.

Vos déductions inutilisées au titre des REER à la fin de 2023

Description	Montant \$
Maximum déductible au titre des REER pour 2023	540
Moins : cotisations de l'employeur à un RPAC pour 2023	0
Moins: cotisations admissibles au REER que vous avez déduites pour 2023	0
Égale : vos déductions inutilisées au titre des REER à la fin de 2023	540

Votre maximum déductible au titre des REER supplémentaire gagné en 2023

Description	
18 % du revenu gagné en 2023, jusqu'à un maximum de 31 560 \$	3 202
Moins: facteur d'équivalence (FE) pour 2023	0
Moins: montant prescrit pour personnes rattachées pour 2024	0
Égale : maximum déductible au titre des REER supplémentaire que vous avez gagné en 2023 (si négatif, sera « 0 »)	3 202

Votre maximum déductible au titre des REER pour 2024

Description	Montant \$
Déductions inutilisées au titre des REER à la fin de 2024	540
Plus : maximum déductible au titre des REER supplémentaire gagné en 2023	3 202
Moins: facteur d'équivalence pour services passés (FESP) net pour 2024	0
Plus : facteur d'équivalence rectifié (FER) pour 2024	0
Égale : maximum déductible au titre des REER pour 2024	3 742
Moins : cotisations inutilisées versées à un REER, déclarées lors d'une année passée et pouvant être déduites en 2024	0
Voici vos droits de cotisation REER pour 2024	3 742

Remarque : Si le montant de vos droits de cotisation REER est négatif (entre parenthèses), vous n'avez pas de droits de cotisation pour 2024. Vous avez peut-être trop cotisé à votre REER et vous pourriez devoir payer un impôt de 1 % par mois sur les cotisations excédentaires. Si c'est le cas, vous devez remplir un T1-OVP, Déclaration des particuliers pour cotisations excédentaires versées à un REER, RPAC et RPD, et payer les impôts dus.

Autres renseignements

Pour en savoir plus sur votre déclaration de revenus et de prestations, allez à **canada.ca/impots**, consultez Mon dossier à **canada.ca/mon-dossier-arc** ou composez le **1-800-959-7383**. Pour les particuliers vivant dans les territoires (indicatif régional 867), composez le **1-866-426-1527**.

Vous déménagez?

Donnez-nous votre nouvelle adresse dès que possible! Pour en savoir plus, allez à **canada.ca/arc-changer-adresse**.

Vous avez des renseignements nouveaux et vous voulez modifier votre déclaration?

- Vous pouvez aller à **canada.ca/modifier-declaration-revenus** pour un service rapide; ou
- Vous pouvez écrire au votre centre fiscal. Indiquez votre numéro d'assurance sociale et joignez tous les documents à l'appui des changements demandés. Pour trouver votre centre fiscal, allez à canada.ca/arc-bureaux.

Si vous voulez enregistrer de différend officiel :

Allez à **canada.ca/arc-plaintes-differends**. Vous avez 90 jours à compter de la date de cet avis pour enregistrer votre différend.

Aide aux personnes ayant une déficience auditive, visuelle ou de la parole

Vous pouvez obtenir cet avis en braille, en gros caractères, en texte électronique ou en format audio. Pour en savoir plus, allez à canada.ca/arc-medias-substituts.

Si vous utilisez un téléimprimeur, vous pouvez obtenir des renseignements fiscaux en composant le 1-800-665-0354.

Mon dossier

Utilisez le service Mon dossier pour consulter et gérer votre dossier fiscal en ligne. Il vous permet aussi de faire modifier votre déclaration, de vérifier vos renseignements sur les REER, de vous inscrire au dépôt direct et plus encore! Pour vous inscrire à Mon dossier, allez à canada.ca/mon-dossier-arc.

Est-ce vraiment I Agence du revenu du Canada qui vous a contacté?

Des arnaques sous forme d'appels, de courriels, de textos ou de messages instantanés imitent souvent nos services et programmes pour tenter d'accéder à vos renseignements personnels. Nous pouvons vous contacter mais en cas de doute, posez des questions à votre interlocuteur. Pour savoir à quoi vous attendre si nous vous contactons, allez à canada.ca/evitez-les-arnaques.